



14 OCTOBRE 2025

PAVILLON SZAFRAN, FONDATION PIERRE GIANADDA,
MARTIGNY

EN COLLABORATION AVEC
LA FONDATION PIERRE GIANADDA



Colloque Anniversaire des 30 ans de l'Institut des droits de l'enfant

« De la Convention aux convictions : 35 ans de droits de l'enfant :
Les droits de l'enfant tiennent-ils leurs promesses ? »

Programme de la journée

Accueil :

8H30-9H00

- Enregistrement des participant-es
- Distribution du programme et de la documentation
- Président de la journée : **M. Jean Zermatten**

Allocutions d'ouverture :

Un peu d'histoire :

9H00-9H45

- Discours de bienvenue : **Mme Géraldine Gianadda**, Présidente de l'IDE
- Messages officiels de **M. Stéphane Ganzer**, Conseiller d'Etat du canton du Valais et **Mme Anne-Laure Couchepin**, Présidente de la Ville de Martigny
- Intervention de **M. Philip D. Jaffé**, Vice-président du Comité ONU des droits de l'enfant de l'ONU
- Historique de l'IDE : Pourquoi un Institut de formation en Valais, **MM Bernard Comby et Michel Lachat**, Co-fondateurs de l'IDE

Conférence inaugurale :

9H45-10H30

Perspectives : « Les droits de l'enfant à l'heure des grands chambardements » Prof. François Ansermet, Prof. émérite en pédopsychiatrie de l'UNIL et de l'UNIGE

10H30-10H50

Pause-café / réseautage

Table ronde :

Thème : « Évolutions des droits de l'enfant : Réponses aux défis contemporains »

Participant.es :

10H50-12H15

- **Mme Aline Sermet**, Avocate, Neuchâtel
- **M. Rolf Widmer**, Fondation Tipiti, Zürich
- **Mme Dalia Sfar**, Présidente du Parlement des Jeunes
- **M. Yann Colliou**, Fondation Terre des Hommes- Aide à l'enfance
- **Prof. Zoe Moody**, UNIL-Lausanne

Modérateur : **M. Michel Lachat**

12H15-13H30

Lunch sur place :

Présentation du MOOC-CH : **Mme Maria Leticia Mariño**, Cheffe de projet IDE

Parlons de quelques problématiques contemporaines :

13H30-15H00

1. **Justice juvénile : Quel équilibre entre réhabilitation et sanction ?**

- **M. Pierre-André Charvet**, Doyen du Tribunal des mineurs du Valais

2. **Protection de l'enfant dans le contexte numérique : défis et solutions**

- Sensibilisation au cyberharcèlement et à la protection des données
- **M. Xavier Allet**, Chef de la section cybercriminalité, Police cantonale VS

3. **Impliquer les jeunes dans la gouvernance : promesses et pratiques**

- **M. Cédric Bonnebault**, **Lara Sousa Cardoso** et **Wassila Totti** avec **Mme Frédérique Abrahams**, accompagnatrice
- Témoignages d'enfants et jeunes impliqués dans des projets participatifs

4. **Enfants ayant des besoins spécifiques : défis pour l'école inclusive**

- **M. Guy Dayer**, Chef du Service de l'Enseignement spécialisés du Valais

5. **Santé mentale des enfants et des adolescents**

- Projet valaisan, **Mme Marie Trémelot** et **M. René Raggenbass**

6. **Former les professionnel·les de demain aux enjeux des droits de l'enfant**

- **Prof. Karl Hanson**, Directeur du CIDE – UNIGE

Animation : **M. Jean Zermatten**

15H00-15H30

Pause

Débat ouvert :

Thème : « Quel avenir pour les droits de l'enfant dans les politiques publiques suisses et internationales ? »

- Participant.es :
 - **Mme Valentina Darbellay**, Vice-Présidente de la Commission fédérale pour l'enfance et la Jeunesse
 - **Mme Christine Bulliard-Marbach**, Conseillère nationale
 - **Mme Rahel Wartenweiler**, Coordinatrice du Réseau suisse des droits de l'enfant
 - **M. Christian Nanchen**, Directeur du Service cantonal de la jeunesse/ Observatoire cantonal de la Jeunesse

15H30-16H45

Animatrice : **Mme Nicole Langenegger-Roux**, Directrice de la HES-SO, Travail social

16H45-17H00

Synthèse et conclusions :

Intervention : **Dr iur. Selin Gelard**

17H00

Fin de journée :

Visite libre de l'exposition "De Rembrandt à Van Gogh", **Fondation Pierre Gianadda**

PUBLIC : Journée destinée aux professionnel.les impliquées dans les droits de l'enfant (protection, éducation, justice, santé, migrations, information...), mais aussi aux membres d'ONGs et à un large public de politiques, de journalistes et toutes personnes intéressées. Ouverts aux étudiants en fin de formation et doctorants.

30 ANS APRÈS... ET MAINTENANT ?

REJOIGNEZ-NOUS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LES 30 PROCHAINES ANNÉES DES DROITS DE L'ENFANT. PARCE QUE SI LA CONVENTION EST UN TEXTE FONDATEUR, CE SONT NOS CONVICTIONS – ET NOS ACTIONS – QUI ÉCRIVENT LA SUITE.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

PRIX DE LA JOURNÉE, LUNCH COMPRIS : 100.- /
ÉTUDIANT.ES 60.-

DÉLAI D'INSCRIPTION **LE 9 OCTOBRE 2025**

POUR LES INSCRIPTIONS :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

<https://forms.gle/V4CmNTUqXDJU42m89>

Avec le soutien de :



FONDATION
LÉONARD GIANADDA
MÉCÉNAT



Fondation
Alexandre et Ida Pralong-Dayer